

CPTS DE PANTIN

AGO 2026

Sur l'année 2025

Communauté professionnelle territoriale de santé
Pantin

RAPPORT MORAL

PAR ILHAME NAJEM ET LUCIE CAMPAGNÉ, CO-PRÉSIDENTES DE LA CPTS DE PANTIN

Communauté professionnelle territoriale de santé **Pantin**

Rapport moral

L'année 2025 aura été une année importante dans l'évolution de l'association. Elle s'inscrit dans la continuité des actions engagées depuis plusieurs années, tout en étant marquée par une volonté de faire évoluer notre projet de santé, d'élargir les thématiques investies et de renforcer notre capacité à fédérer les professionnel-les du territoire.

Cette année aura ainsi été celle d'une CPTS qui continue à se construire, à expérimenter et à chercher, au quotidien, la manière la plus pertinente de répondre aux besoins des professionnel-les de santé et des habitant-es de Pantin.

Faire évoluer notre projet de santé

Durant l'année 2025 notre projet de santé a progressivement évolué avec l'émergence de nouvelles thématiques et de nouvelles formes d'actions.

Nous avons notamment engagé des travaux autour des **troubles du neurodéveloppement (TND) et des troubles du spectre de l'autisme (TSA)**, ainsi que sur le **dépistage du cancer du col de l'utérus**. Ces thématiques viennent compléter les actions déjà portées par la CPTS et témoignent de notre volonté de rester attentif-ves aux besoins identifiés sur le territoire.

Ces nouveaux projets ont également permis d'ouvrir la CPTS à de nouveaux professionnel-les et de diversifier les profils impliqués dans ses actions.

Créer davantage de liens entre les professionnel-les

L'un des enjeux importants de 2025 aura été de renforcer la dimension collective de la CPTS.

La mise en place d'un **premier forum interprofessionnel visant à réunir les professionnel·les du territoire** impliqué-es dans l'identification et l'accompagnement des personnes majeures victimes de violences constitue à ce titre un temps fort de l'année.

À la suite de remontées de collègues, cet évènement sera reconduit en 2026 pour outiller au mieux les acteur-rices du territoire qui accompagnent et prennent en soins les victimes mineur-es de violence. Au-delà de la transmission d'informations et d'échanges de bonnes pratiques, nous souhaitons par ces moments créer des occasions de rencontre, d'interconnaissance et d'échange entre des professionnel-les.

Ces temps sont précieux pour faire émerger de nouvelles coopérations, mieux identifier les ressources existantes et faciliter, à terme, les parcours des patient-es.

Ils participent également à l'objectif que nous poursuivons depuis la création de la CPTS : faire vivre un réseau de professionnel-les engagé-es dans une approche pluriprofessionnelle de la santé.

Une CPTS plus visible et un site pour mieux informer

2025 aura également été une année importante en matière de communication et de visibilité.

La mise en ligne du **nouveau site internet de la CPTS** constitue une évolution importante de notre identité et de nos outils. Nous avons souhaité concevoir ce site avant tout comme un outil pratique au service des professionnel-les.

L'objectif est de permettre à chacun-e de trouver plus facilement une information, un contact, un dispositif ou une ressource utile dans son exercice quotidien. Le site rassemble notamment des ressources autour de l'accès aux soins, des parcours, de la prévention, des formations et des différents dispositifs existants sur le territoire. Nous avons fait le choix de nous appuyer régulièrement sur des travaux de cartographes en santé afin de rendre ces outils les plus lisibles possibles.

Cette évolution répond à une volonté simple : **que la CPTS soit identifiée comme une ressource concrète et accessible pour les professionnel-les de Pantin.**

La communication ne constitue donc pas pour nous une fin en soi. Elle doit permettre de mieux faire connaître les actions existantes, de faciliter leur appropriation et, surtout, de diffuser des informations les plus utiles possibles aux professionnel-les de santé.

Poursuivre nos actions de prévention et de promotion de la santé

En parallèle de ces nouveaux projets, la CPTS a poursuivi les actions engagées dans le cadre de son projet de santé.

L'**activité physique adaptée** constitue notamment un axe important de notre action. En 2025, nous avons souhaité renforcer l'accessibilité de ce dispositif en développant des liens avec des tiers-lieux et des associations, notamment dans les quartiers prioritaires de la ville. Les rencontres des ambassadeur-ices de l'APA ont également permis de faire émerger de nouvelles initiatives, dont la création d'une carte collaborative recensant des lieux de lien social et de bien-être à Pantin. Ces actions illustrent une conviction qui guide notre projet : la santé ne se résume pas au soin. Elle se construit également à travers l'accès aux droits, la prévention, l'activité physique, les liens sociaux et la capacité des habitant-es à trouver les ressources dont ils et elles ont besoin.

Une année marquée par des difficultés organisationnelles

Cette année de développement s'est toutefois déroulée dans un contexte de fragilisation de nos moyens humains.

L'équipe salariée s'est progressivement réduite au cours de l'année 2025. Cette situation a pu entraîner des **ralentissements dans la mise en œuvre de certains projets**, ainsi que des difficultés pour maintenir au même niveau l'ensemble des actions et des sollicitations auxquelles la CPTS doit répondre.

Il nous semble important de le souligner, car la dynamique d'une CPTS repose sur un équilibre entre l'engagement des professionnel-les et les moyens nécessaires à la coordination et à la mise en œuvre opérationnelle des projets. Malgré ce contexte, les actions ont pu se poursuivre et de nouvelles initiatives ont vu le jour. Cela témoigne de l'engagement des professionnel·les qui continuent à donner de leur temps, mais également de la capacité de l'équipe à maintenir le fonctionnement de la CPTS dans une période qui n'a pas toujours été simple.

Cette situation nous invite à être particulièrement attentif-ves, pour la suite, à la consolidation de notre organisation et à l'adéquation entre nos ambitions, les besoins du territoire et les moyens dont nous disposons.

Une dynamique collective à poursuivre

Au terme de l'année 2025, la CPTS de Pantin poursuit une dynamique collective riche, portée par l'émergence de nouvelles thématiques, l'implication de nouveaux professionnel-les, la création de nouveaux temps de rencontre et le développement d'outils au service du territoire.

Au-delà des actions menées, c'est cette mobilisation collective qui constitue le véritable moteur de la CPTS : chacun-e peut contribuer, à son niveau, en participant aux projets, en partageant ses ressources et ses expériences, en proposant de nouvelles initiatives ou en prenant part aux temps d'échange. C'est cette mobilisation que nous souhaitons continuer à encourager.

Forte des dynamiques engagées en 2025, la CPTS souhaite poursuivre le développement de son projet de santé avec :

- la mise en place de groupes de psychoéducation destinés aux parents d'enfants présentant un trouble du spectre de l'autisme sévère, dans le prolongement des travaux menés autour des troubles du neurodéveloppement ;
- le recrutement d'un·e médiateur-rice en santé afin de renforcer les démarches d'« aller vers » et de « ramener vers » le soin, notamment dans le cadre du projet d'activité physique adaptée ;
- la mise en place de réunions de concertation pluriprofessionnelle en psychiatrie, destinées à renforcer les compétences des professionnel-les de santé dans le dépistage, l'évaluation et la prise en charge de premier recours des dépressions, des pathologies psychiatriques et des troubles associés.

Remerciements

Nous souhaitons terminer ce rapport en remerciant chaleureusement l'ensemble des professionnel-les qui font vivre la CPTS de Pantin.

Merci à celles et ceux qui participent aux formations, aux événements et aux actions de prévention. Merci également à celles et ceux qui, au quotidien, contribuent à faire connaître la CPTS et à faire vivre les coopérations entre professionnel-les.

Nous remercions également nos partenaires associatifs et institutionnels, dont la collaboration est indispensable à la construction de réponses adaptées aux besoins du territoire.

Enfin, nous souhaitons remercier l'équipe salariée pour son engagement tout au long de cette année, dans un contexte parfois difficile, ainsi que les membres du conseil d'administration et du bureau pour leur implication dans la vie et les orientations de l'association.

L'année 2025 aura été une année de mouvement, d'évolution et parfois de difficultés. Mais elle aura surtout confirmé l'importance d'un espace collectif permettant aux professionnel·les de Pantin de se rencontrer, de coopérer et d'agir ensemble.

C'est cette dynamique que nous souhaitons continuer à faire vivre en 2026.

Les co-présidentes
CPTS de Pantin

APPROBATION DES COMPTES 2025
AFFECTATION DU RÉSULTAT

PAR CYRIELLE MULTON ET JEAN-PIERRE EMMERICH, COMMISSAIRE AUX COMPTES

Communauté professionnelle territoriale de santé **Pantin**

Rapport financier

En 2025, la CPTS de Pantin a bénéficié de subventions de la CPAM pour un montant total de **279.500 euros**, composées de **215.000 euros** de part fixe et de **64.500 euros** de part variable, soit 66% de la part variable possible. La progression se confirme par rapport à 2024 (64%), la mission « Prévention » restant le principal axe de marge, avec 40% de la part variable atteinte.

L'année 2025 constitue la première année pleine de l'équipe salariée constituée en 2024, complétée par le recrutement d'une chargée de missions en santé en janvier 2025. L'effectif moyen s'établit à 3 salariés.

Les charges d'exploitation se portent ainsi à **290.654 euros** (246.728 euros en 2024) au titre de l'année 2025, dont **145.925 euros** (106.880 euros en 2024) de salaires et traitements, et **60.532 euros** (44.167 euros en 2024) de charges sociales.

La rémunération des membres au titre des projets de santé, et les indemnisations au titre de la participation aux instances de gouvernance de la CPTS, encadrées par le règlement intérieur approuvé en décembre 2022, atteint **9.431 euros** en 2025 (18.625 euros en 2024), dont le détail figure au rapport spécial du commissaire aux comptes.

Le résultat de l'exercice 2025 est un déficit de **10.044 euros.**

Les fonds associatifs constitutifs de la trésorerie de la CPTS ressortent à **411.682 euros.**

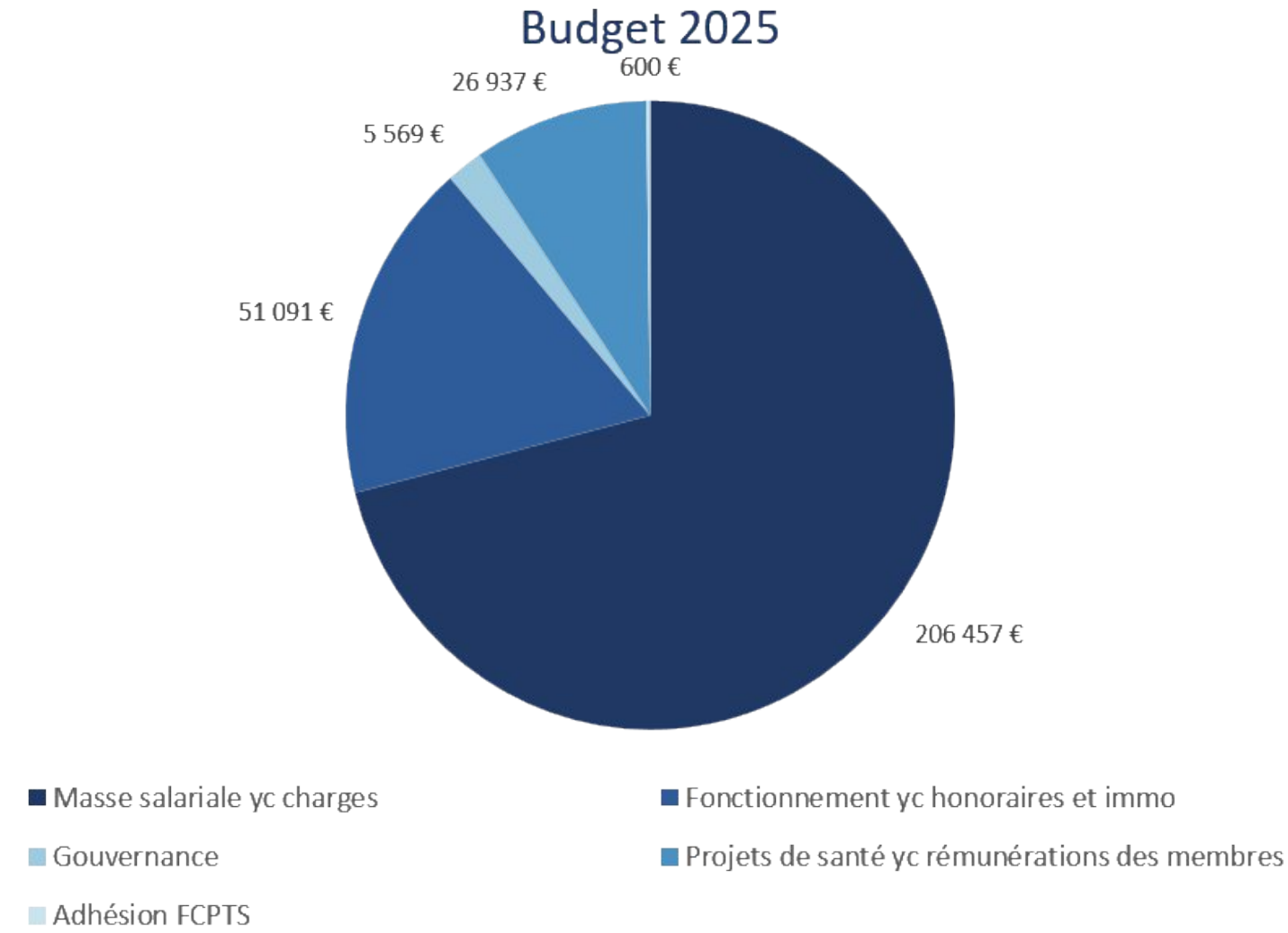
Ce résultat traduit l'engagement pris en 2024 d'investir les fonds associatifs sur les quatre axes du projet de santé et de renforcer l'équipe salariée. La masse salariale représente désormais 71% des charges d'exploitation, contre 61% en 2024.

Les comptes annuels 2025 ont été certifiés sans réserve par le commissaire aux comptes le 29 septembre 2026.

CPTS
La communauté professionnelle territoriale de santé
Pantin

RÉPARTITION DU BUDGET 2025

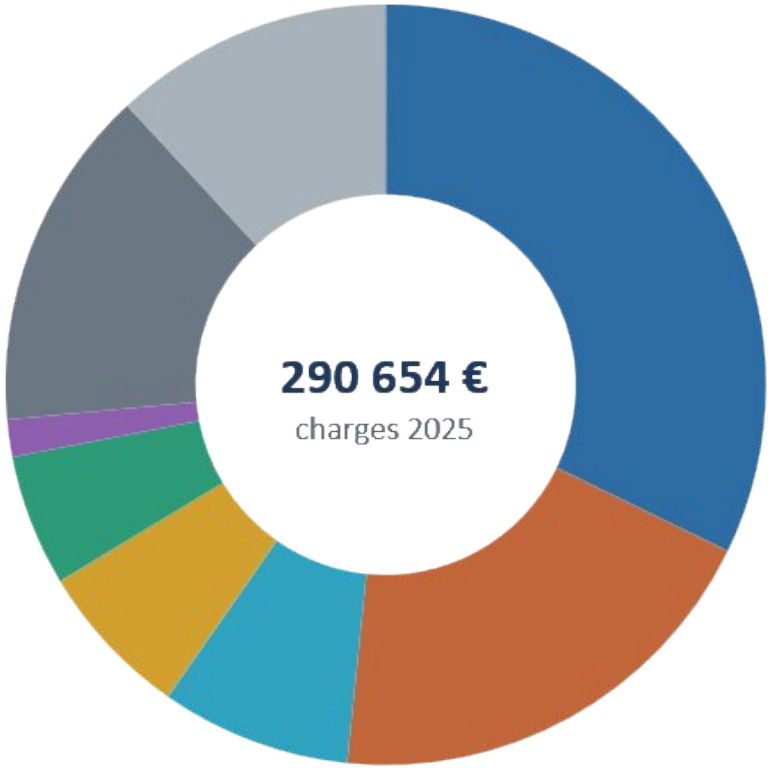
- Subventions CPAM : 279.500 eur
- Budget yc cotisations : 280.610 eur
- Rémunération des membres au titre des projets de santé : 3.862 eur
- Indemnisation des membres au titre des mandats associatifs : 5.569 eur
- Bénévolat : 1.088 eur (14,5 heures)
- Résultat de l'exercice : – 10.044 eur



Total des charges 2025 : 290.654 eur · comptes certifiés, exercice clos le 31/12/2025

Répartition des charges par mission

Exercice 2025 — 290 654 € de charges



Mission	Montant	Part	dont salaires
Parcours pluriprofessionnels	93 612 €	32,2 %	65 514 €
Accès aux soins	56 432 €	19,4 %	35 721 €
Accompagnement des PS	23 517 €	8,1 %	17 273 €
Qualité des soins	19 310 €	6,6 %	14 871 €
Prévention	16 268 €	5,6 %	11 652 €
Crises sanitaires	4 593 €	1,6 %	3 577 €
Missions du contrat ACI	**213 732 €**	**73,5 %**	**148 608 €**
Gestion associative	42 387 €	14,6 %	33 013 €
Gouvernance	34 536 €	11,9 %	24 836 €
Gouvernance et gestion associative	**76 923 €**	**26,5 %**	**57 849 €**

En couleur, les six missions du contrat ACI : 213 732 €, soit 73,5 % des charges. En gris, la gouvernance et la gestion associative : 76 923 €, soit 26,5 %. Ces fonctions ne portent pas d'action de santé, mais conditionnent toutes les autres — comptabilité, paie, ressources humaines, suivi du contrat — et sont couvertes par le volet fixe « fonctionnement » de 60 000 € de l'ACI.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

EN SYNTHÈSE

Communauté professionnelle territoriale de santé **Pantin**

PANTIN

QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE TERRITORIAL

I -

Trois quartiers prioritaires qui concentrent plus du tiers de la population

II -

Un taux de pauvreté (29%) à peu près égales aux moyennes départementale et supérieure à la moyenne régionale (17,3%)

Sources Insee : 2023

III -

Une part de population immigrée (31.1%) largement supérieure à la moyenne régionale (20,5%)

Sources Insee : 2022



- I

Pantin est sous-dotée en professionnelles de santé de premier recours (taux inférieurs à ceux de la SSD) et spécialistes

- II

Une implantation concentrée des structures de santé qui laisse les quartiers nord de la ville défavorisés

- III

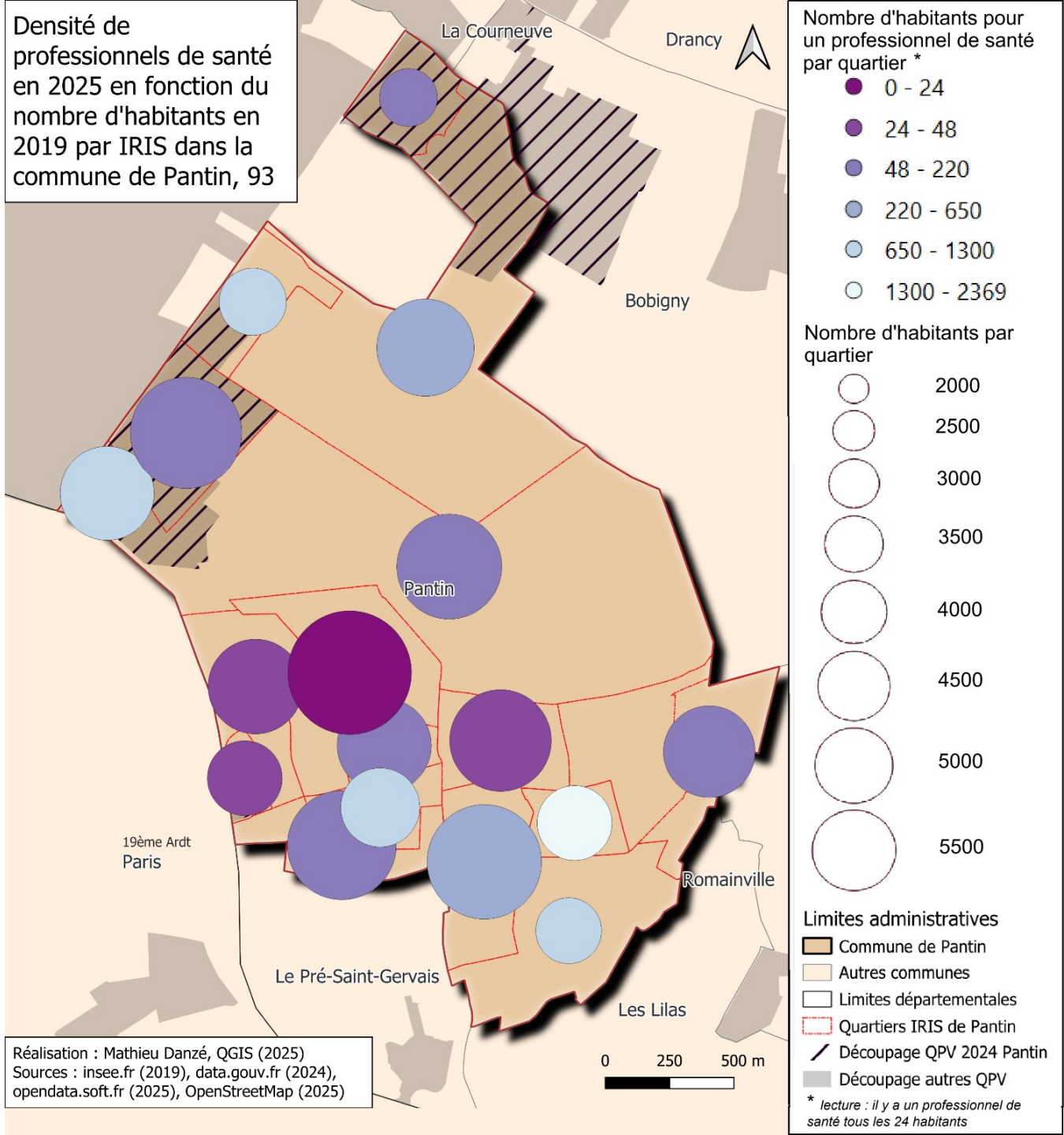
Une démographie médicale en diminution constante

Sources : CLS 2025 - Annexe 1 : Diagnostic territorial de santé 2023 de la commune de Pantin

Communauté professionnelle territoriale de santé Pantin

PANTIN

QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE TERRITORIAL



CPTS DE PANTIN

SIX MISSIONS DE SANTÉ CONFIÉES PAR LA CPAM, UNIQUE FINANCEUR DE LA CPTS

Les CPTS remplissent 6 missions de service public reconnues depuis 2019 :

- **Améliorer l'accès aux soins de la population**, notamment celui des patient-es sans médecin traitant, pour améliorer la prise en charge des soins non programmés en ville ;
- **Organiser les parcours pluriprofessionnels autour du-de la patient-e** répondant aux besoins des territoires pour renforcer la prise en charge et le suivi des patient-es, éviter les ruptures de parcours et favoriser le maintien à domicile de patient-es complexes, en situation de handicap, âgé-es… ;
- **Développer des actions territoriales de prévention**, de dépistage, de promotion de la santé en fonction des besoins du territoire ;
- **Développer la qualité et la pertinence des soins** pour favoriser l'échange de bonnes pratiques médicales et soignantes ;
- **Accompagner les professionnel-es de santé sur le territoire**, par exemple en facilitant l'accueil de stagiaires ou en aidant à l'installation ;
- **Contribuer à apporter une réponse en cas de crise sanitaire** par un plan d'action adapté.

Ces missions sont formalisées dans l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI) qui a été signé entre la CPTS de Pantin et la CPAM en décembre 2020.

LA CPTS EN 2025

UN PROJET DE SANTÉ QUI SE CONSOLIDE AUTOUR DES 6 MISSIONS DE LA CPAM

Accès aux soins de premiers recours

Le soutien à l'accès au droit fondamental qu'est la santé, notamment concernant les habitant-es les plus éloigné-es des soins, fait partie des missions socles de la CPTS.

Nos enjeux : déployer des outils concrets à la main des professionnel-les (interprétariat en santé) ; identifier et rendre accessibles les ressources et dispositifs existants (accès à un médecin traitant ou à des soins sous 48h, facilitation des déplacements en rdv médical…) ; ou encore mettre en place des dispositifs d'aller-vers et de prévention dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV).

En savoir plus →

Parcours violences

Parce que les violences – intrafamiliales, conjugales, sexuelles, sur mineur-es font partie des grands enjeux de santé territoriaux, la CPTS s'est engagée sur des interventions concrètes au bénéfice des publics concernés.

Nos enjeux : concevoir et mettre à disposition des professionnel-les des outils visant à l'amélioration des parcours d'accompagnement et d'orientation des personnes exposées aux violences, dans une logique à la fois préventive et interventionnelle.

Violences basées sur le genre →

Violences sur mineur-es →

Activité physique adaptée (APA)

La CPTS s'est positionnée depuis 2022 sur le sport santé et l'activité physique adaptée. Un collectif des ambassadeur-rices de l'APA s'est constitué en 2024 et se réunit mensuellement afin de soutenir l'esprit de solidarité des ateliers, notamment par la mise en œuvre d'actions concrètes au bénéfice des habitant-es.

Nos enjeux : contribuer au développement d'un maillage sport santé sur le territoire en soutien de l'inclusion dans les soins, de la continuité des parcours de santé et de vie et de l'amélioration de la santé globale de la population et notamment des publics les plus isolés.

En savoir plus →

Formations et information

En lien étroit avec les centres municipaux de santé et le département de médecine générale de l'Université Sorbonne Paris Nord, la CPTS propose des réunions de formation mensuelles aux professionnel-les de santé de la ville. Elle met également à disposition les travaux de recherche effectués par des étudiant-es en santé sur le territoire de Pantin.

Nos enjeux : soutenir l'amélioration des pratiques et la connaissances des ressources territoriales par les professionnel-les de santé, en soutien de la qualité des soins et de la continuité des parcours.

En savoir plus →

Sources : site internet de la CPTS

PANTIN

LE PROJET DE SANTÉ DE LA CPTS

Accès aux soins : vers des actions complémentaires

En raison des ISTS, de la lutte contre le gradient social de santé, de la baisse de la démographie médicale :

Faciliter l'accès aux soignant-es de ville, notamment l'accès à un-e médecin traitant-e
Améliorer l'accès aux soins des personnes en situation de précarité
Favoriser l'aller-vers et le ramener vers les soins grâce à des projets de médiation en santé
Favoriser l'interprétariat en santé

Parcours et prévention : APA et Outillage des professionnel-les sur les violences

Au regard des ISTS, de la prévalence forte de certaines pathologies chroniques, du maintien à domicile et de la lutte contre l'isolement :

- *Développer des ateliers APA sur le territoire*

Dans une perspective de faire des professionnel-les de santé de véritables acteurs dans la prise en soin des personnes victimes de violences :

Informer et prévenir les violences

- *Faire connaître les parcours et les réseaux d'aide existants développer des outils visant à faciliter l'exercice des professionnels*
- *Favoriser des temps d'échanges entre professionnel-les pour améliorer le maillage territorial*

Qualité des soins et accompagnement des professionnel-les : outiller, transmettre, réunir

Ou notre capacité à relayer et diffuser les outils visant à faciliter l'exercice des professionnel-les, favoriser les temps d'information, de rencontres inter-professionnelles

Un projet de santé 2025 qui s'ancre dans le Projet territorial de santé de la CPTS (2020)…

… Elaboré et porté par les membres actifs du CA et du Bureau…

… Qui croise et s'actualise dans son déploiement au prisme des réalités territoriales (besoins des professionnel-les, ressources existantes, mises en œuvre opérationnelles…)

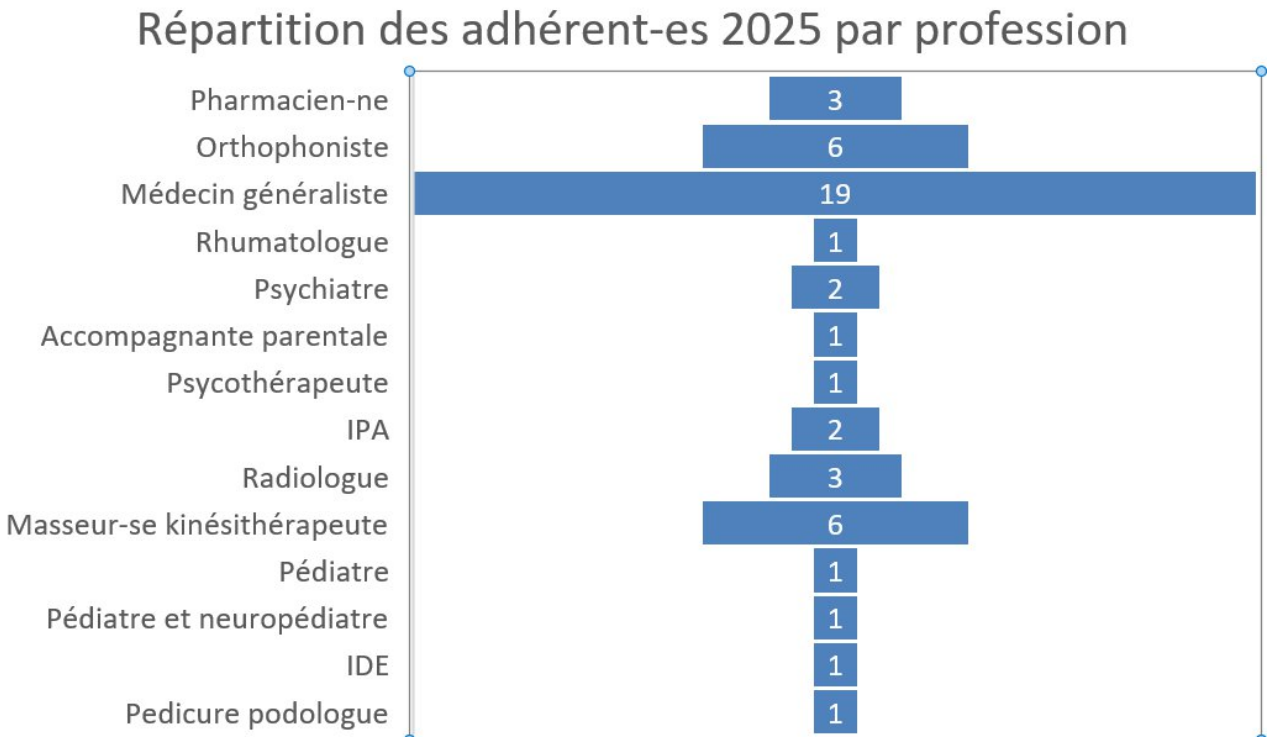
Communauté professionnelle territoriale de santé Pantin

Sources : Projet territorial de la CPTS 2020 ; Observatoire régional de santé, profil socio-sanitaire de la commune de Pantin, 2024 ; CLS 2018 - 2022

LA CPTS EN 2025

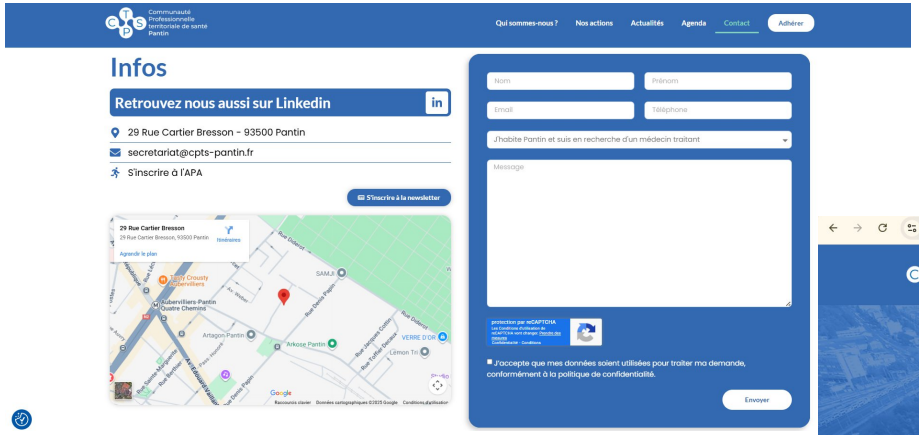
GOUVERNANCE ET ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

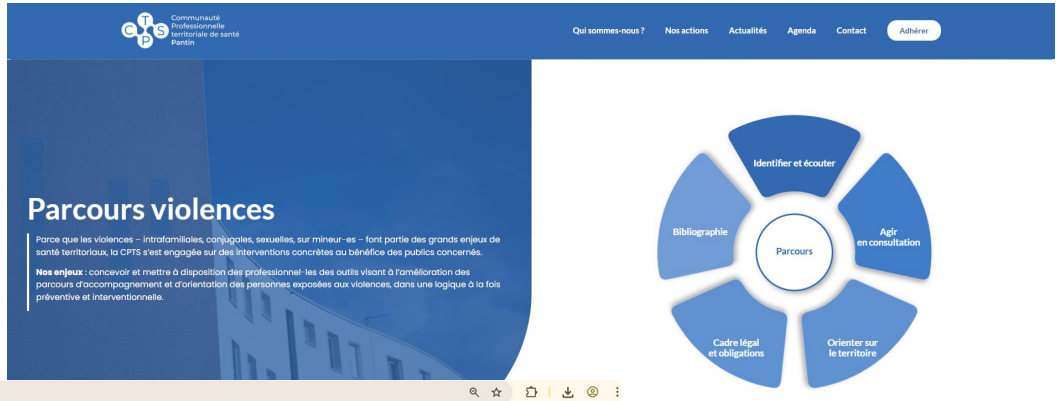
- Des réunions de gouvernance mensuelles
 - Bureau et CA
- 48 adhérent-es à jour de leur cotisation en 2025
 - 58 en 2024
- Des locaux dédiés
 - Depuis octobre 2023
- Une organisation de l'équipe en 2025
 - 1 directeur en équivalent temps plein
 - 1 assistante de direction à 60% (dès juillet 2024)
 - 1 chargée de mission APA à 20% (dès octobre 2024)
 - 1 chargée de mission en équivalent temps plein (dès janvier 2025)
 - 1 stagiaire en cartographie de la santé sur 5 mois
 - 1 chargée de mission sur 1 mois
- Une équipe en mouvement en 2026
 - 1 directeur en équivalent temps plein (départ en fin août 2026)
 - 1 chargée de mission en équivalent temps plein (passage au statut de co-coordinatrice santé en septembre 2026)
 - 1 assistante administrative à 60% (passage au statut d'adjointe de direction en avril 2026 puis de co-coordinatrice administrative et financière en septembre 2026)
 - 1 chargée de mission APA à 20%
 - **En prestation externe,** 1 chargée de mission dont la mission est de créer un annuaire des professionnel-les de santé de la ville.

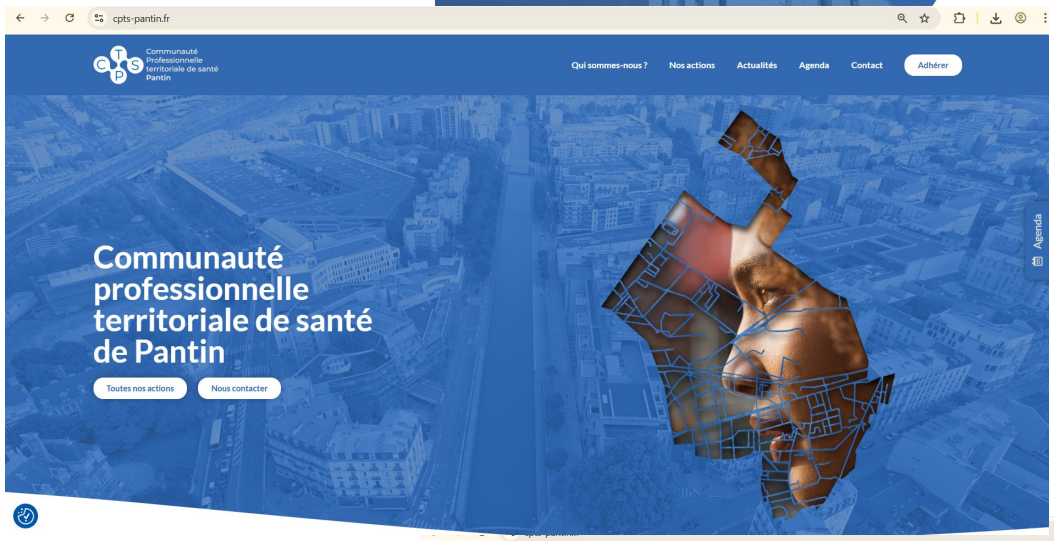


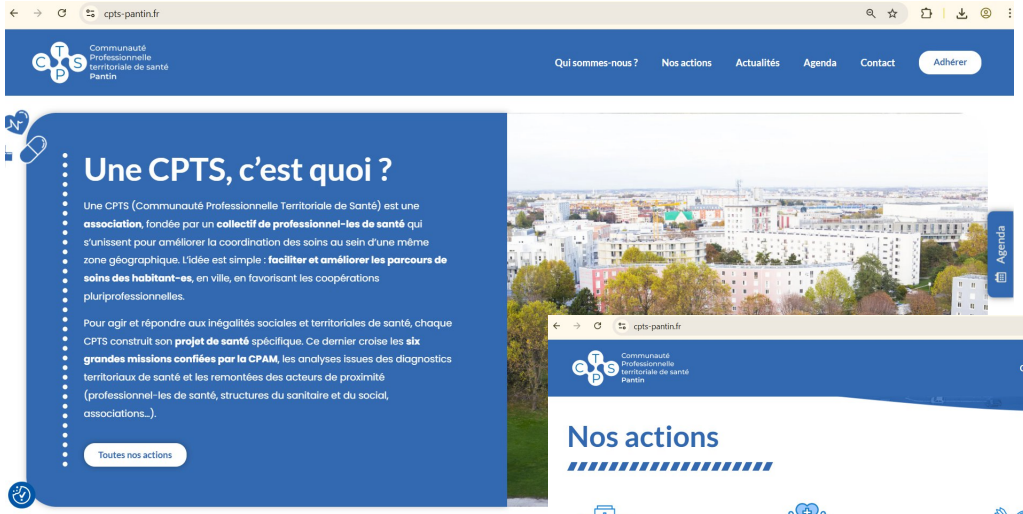
LA CPTS EN 2025

UN NOUVEAU SITE INTERNET AFFIRMANT L'IDENTITÉ DE LA CPTS

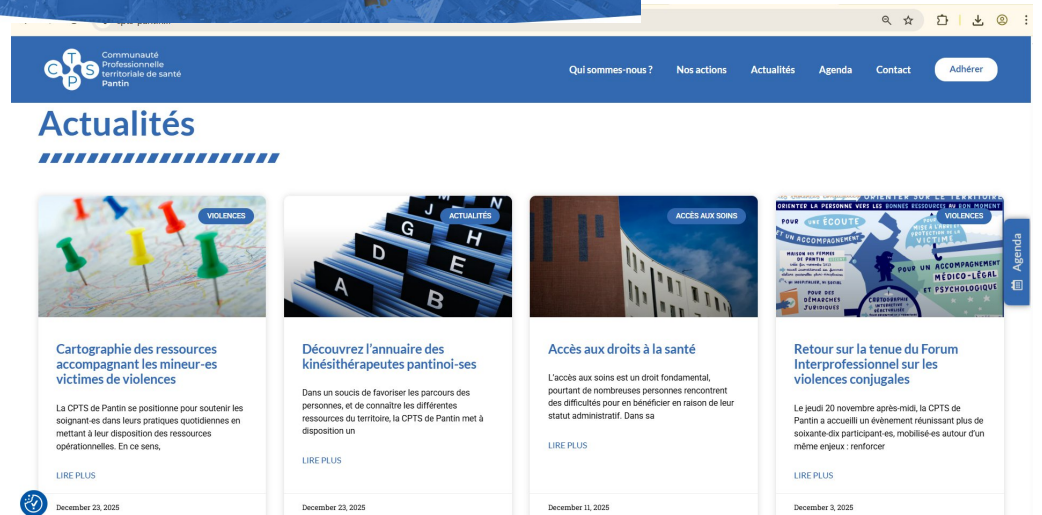












ACTIONS MENÉES

1 – MISSIONS SOCLES

Accès aux soins

Action 100% MT
Poursuite de la mission en 2025 avec les réseaux de professionnel·les des MSP et des CMS
Diversification des structures adresseuses : CPAM, Bus Santé, PAM!, Le Refuge, CPTS BLLR, Centre de santé Richerand, demandes directes via contact@cpts-pantin.fr
28 personnes signalées : 9 par des structures partenaires ou en direct, 19 via la CPAM
13 personnes orientées vers les trois CMS, la MSP Pantinoise, la MSP Au fil de l'eau et la CPTS du 15e, avec une proposition Cyclopam pour une personne à mobilité réduite

Sensibilisation au SAS
Poursuite de la campagne de communication visant à rendre lisible le SAS et à accompagner son utilisation auprès des professionnel-les de santé et auprès de la population
8 professionnel-les participant-es

SNP
Élaboration de flyer pour améliorer l'information sur le SAS et SNP pour la population

SAS
Campagne de communication visant à rendre lisible le SAS et à accompagner son utilisation
12 professionnel-les participant-es

Accès à l'ISM (lancement mai 2024)
Poursuite de la diffusion de l'ISM à Pantin pour en faire bénéficier les patient-es allophones
18 PS utilisateurs – recours à 22 langues différentes

Lisibilité et accessibilité des PASS locales
Mise en place d'un livret "Accès aux droits en santé"

Santé sexuelle
Élaboration et mise en place du projet de médiation autour du dépistage HPV en lien avec l'association Banlieues Santé

Part fixe : 70.000 eur
Part variable : 30.000 eur
Atteinte : 22.500 eur

Parcours pluripro

Activité Physique Adaptée
L'activité s'est ancrée sur le territoire et particulièrement dans les QPV de la ville avec l'ouverture d'un atelier à la piscine Jacques Brel de Bobigny pour les habitant.es des Courtillières et un partenariat avec PAM ! (Pantin activités et métiers) pour deux ateliers à Quatre chemins.
15 ateliers et plus de 150 personnes accueillies. La CPTS a reçu l'habilitation MSS
Perspectives 2026 : amélioration accompagnement post APA – implication des médecins prescripteurs

Ateliers Ambassadeurs
Issu des ateliers APA, le groupe s'est réuni 8 fois en2025, avec une quinzaine de participant·es à chaque rencontre. Ces rencontres prolongent le parcours au-delà du cycle d'ateliers : lien de solidarité, lutte contre l'isolement et la sédentarité. Le groupe construit et anime les Vendredis de la santé partagée (voir mission Prévention).

PEC des violences
Recrutement d'une chargée de mission sur les thématiques de violences
Mise en place d'un outillage à destination des professionnel-les de santé du territoire
Mise en ligne d'une cartographie des ressources locales et de parcours d'orientation

Support FALC sur les violences conjugales à destination des usager-ères
Réalisation de supports de communication FALC (Faciles à Lire et à comprendre) sur les violences conjugales.

PEC des violences sur mineur-es
Élaboration d'une cartographie interactive sur les acteur-rices du territoire travaillant à la prise en soin des mineur-es victimes de violences

Lien ville / hôpital
Consolidation des liens entre la CPTS et le GHT pour amélioration de la connaissance des PS et des adressages (via un rapprochement avec l'Unité Réparons l'Excision et une journée d'échange à Jean Verdier).

Part fixe : 35.000 eur
Part variable : 35.000 eur
Atteinte : 25.000 eur

Prévention

Vendredis de la santé partagée

- **Un programme construit en janvier 2025** par les ambassadeur·ices de l'APA (voir mission Parcours), ouvert aux habitant·es et accueilli à la Butinerie et à la Cantine du Pas Si Loin.
- **Rencontre thématique sur la santé mentale** (mars 2025), avec l'intervention d'un médecin du territoire et d'un interne. Les échanges ont porté sur l'isolement, la dépression et l'APA comme levier de bien-être.
- **Cartographie des lieux de socialisation / prescription sociale** : 3 ateliers de co-construction (avril à juin) ont abouti à une carte des lieux conviviaux et de bien-être de Pantin, réalisée par et pour les habitant·es.
- **Restitution** de la carte aux participant·es lors de la rencontre de fin de saison (juillet 2025).

Rencontre ouverte en décembre 2025 : retrouvailles et préparation des perspectives.
Diffusion publique de la carte en 2026

Part fixe : 15.000 eur
Part variable : 15.000 eur
Atteinte : 6.000 eur

Crises sanitaires

Rendu du plan d'action définitif

Part fixe avance N2 : 13 125 €

ACTIONS MENÉES

1 – MISSIONS OPTIONNELLES

ACTIONS MENÉES AU TITRE DES 2 MISSIONS OPTIONNELLES EN 2025

Qualité des soins

Actions de diffusion de l'information sur le territoire de Pantin
Actualisations régulières du site
Envoi de newsletters
Diffusion d'informations via le groupe WhatsApp de la CPTS

Organisation de réunions de formation mensuelles sur le territoire de Pantin
Trajectoires Jeunes Trans
Pôle Social (présentation du service et du fonctionnement)
Ikambere (Accompagnement des femmes vivant avec le VIH)
DAC (présentation du service et du fonctionnement)
Présentation de la cartographie des acteur-rices accompagnant les victimes de violences
CSAPA Jean Verdier : présentation du fonctionnement
Retour sur le début du dispositif Sésame
Prévention bébé-secoué et pleurs du nourrisson de l'hôpital Trousseau
Maintien à domicile : évolution vers la plateforme autonomie

Forum Violences
Mise en place d'un forum interprofessionnel sur la question des violences conjugales et basées sur le genre

Part fixe : 10.000 eur
Part variable : 10.000 eur
Atteinte : 6.000 eur

Accompagnement des professionnel-les

Organisation rencontre kinés

Mise en place d'un annuaire des kinésithérapeutes exerçant à Pantin

Refonte du site internet de la CPTS

Prise de contact avec les nouveaux-elles arrivant-es

Part fixe : 7.500 eur
Part variable : 7.500 eur
Atteinte : 5.000 eur

EN SYNTHÈSE

L'ANNÉE 2025 A ÉTÉ UNE ANNÉE MARQUÉE PAR L'ÉVOLUTION DU PROJET DE SANTÉ DE LA CPTS AVEC L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX ÉVÉNEMENTS ET THÉMATIQUES ABORDÉES (TND ET TSA, DÉPISTAGE CANCER COL DE L'UTÉRUS) MISE EN PLACE D'UN PREMIER ÉVÉNEMENT VISANT À RÉUNIR LES PROFESSIONNEL-LES DU TERRITOIRE, MOBILISANT DE NOUVEAUX PROFESSIONNEL-LES DE SANTÉ.

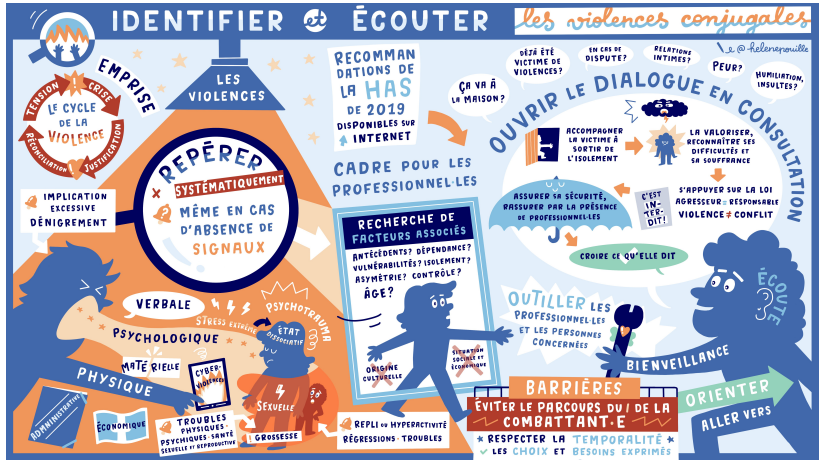
L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE S'EST DÉPLOYÉE DANS LES QUARTIERS DES COURTILLIÈRES ET QUATRE CHEMINS FACILITANT L'ACCÈS DES HABITANT-ES DE CES QPV. LES AMBASSADEURS APA SE SONT RETROUVÉS EN GROUPE MOBILISÉ NOTAMMENT AUTOUR DE LA CREATION D'UNE CARTE DES LIEUX DE CONVIVIALITÉ PANTINOIS POUR PROLONGER LES LIENS CRÉÉS À L'OCCASION DES ATELIERS APA.

PAR AILLEURS, EN 2025, LA CPTS A VU SON IDENTITÉ VISUELLE SE RENFORCER GRÂCE À LA MISE EN LIGNE DE SON NOUVEAU SITE INTERNET, VISANT À OUTILLER AU MAXIMUM LES PROFESSIONNEL-LES ET RÉPONDRE À LEURS PROBLÉMATIQUES.

ENFIN, L'ÉQUIPE SALARIÉE A ÉTÉ RÉGULIÈREMENT RÉDUITE LE LONG DE L'ANNÉE, CE QUI A ENTRAINÉ QUELQUES RALENTISSEMENTS ET DIFFICULTÉS.

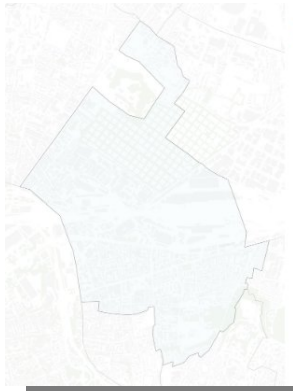
FOCUS

QUELQUES RÉALISATIONS 2025









Sauvez la date

CPTS de PANTIN

Forum interprofessionnel sur les violences conjugales : Identifier, accompagner et orienter.

Renforcer les liens professionnels pour mieux accompagner les victimes de violences.

Le jeudi 20 novembre
Entre 14h et 17h (accueil dès 13h30)
Aux Relais Solidaires de Pantin
61 Rue Victor Hugo, 93500 Pantin



Communauté professionnelle territoriale de santé Pantin

#FOCUS FORUM INTERPROFESSIONNEL SUR LES VIOLENCES CONJUGALES

Novembre 2025

Les bénéfices du recours à l'interprétariat en santé



- Accès effectif aux soins
- Accès à la prévention médicale
- Possibilité de s'exprimer et de comprendre
- Droit au consentement libre et éclairé
- Droit à la confidentialité et au secret des informations

Les risques du non-recours à l'interprétariat en santé

- Signalements réduits des symptômes physiques et psychologiques
- Soins préventifs réduits
- Erreurs de diagnostics
- Consultations et examens médicaux inutiles
- Coûts supplémentaires

2025 : 18 PS utilisateur-ices

ISM Interprétariat
L'humain, l'éthique et l'expertise

#FOCUS : ISM

Depuis 2024, la CPTS prend en charge l'ensemble des frais d'interprétariat des membres de l'association à jour de leur cotisation (demander vos codes : secretariat@cpts-pantin.fr)

Accessible directement par téléphone, ce dispositif est immédiatement disponible lors des consultations avec des patient-es allophones.

Il donne accès à près de 200 langues via des interprètes formé-es à l'éthique médicale et garant-es de la confidentialité des échanges.



SOMMAIRE

Partie 1 : Les droits en santé

- Les droits en santé pour les personnes de nationalité française ou étrangère en situation régulière....p.3
- Les droits en santé pour les personnes en demande d'asile, ayant demandé l'asile ou en attente de réponse....p.5
- Les droits en santé pour les personnes en situation irrégulière....p.7
- Le droit au séjour pour soins....p.9
- Les droits en santé pour les étudiant-es étrange-ères en France....p.12

Partie 2

- Les structures d'accueil accessibles à tou-tes....p.13
- Les assistances sociales des hôpitaux et des Permanences d'Accès aux Soins de Santé....p.14
- Les Permanences d'Accès aux Soins de Santé....p.16

Partie 3

Carte des différents lieux d'ouverture de droits en santé (Pantin et communes limitrophes)....p.22

Partie 4

Outils mis en place par la CPTS de Pantin....p.23

#FOCUS : LIVRET D'ACCÈS AUX DROITS EN SANTÉ

Dans sa mission de rendre les soins accessibles à l'ensemble de la population y compris les plus isolé-e-s, la CPTS de Pantin s 'engage à informer et accompagner les professionnel-le-s de santé afin de rendre ces statuts plus lisibles et orienter leurs patient-e-s vers les solutions adaptées.



BANLIEUES SANTÉ

Communauté professionnelle territoriale de santé Pantin

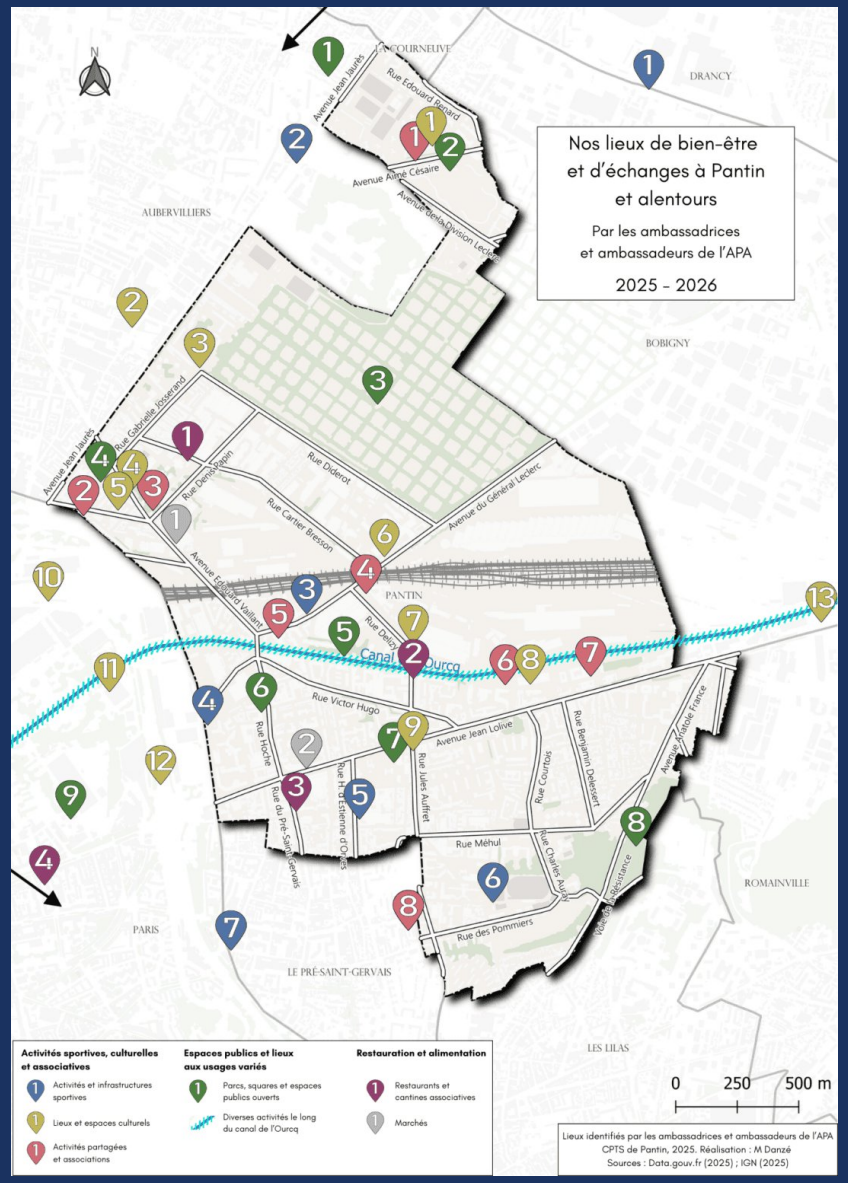
#FOCUS : MÉDIATION EN SANTÉ

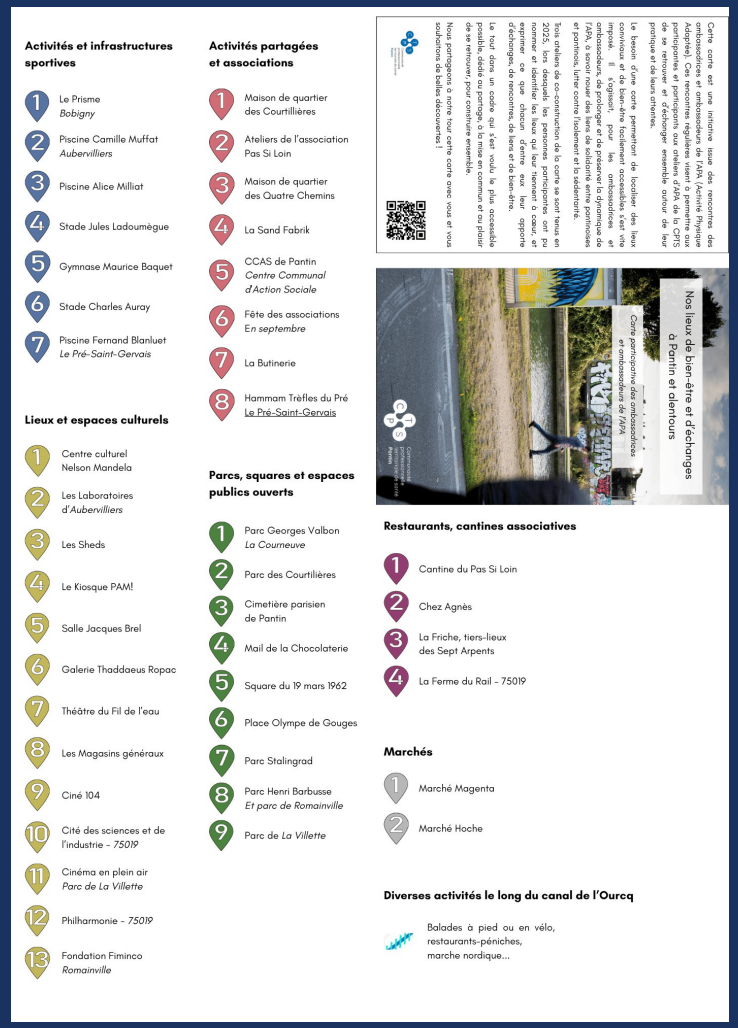
Octobre et novembre 2025

Action dépistage HPV auprès des femmes en situation de précarité en collaboration avec Banlieues Santé.

Projet d'aller-vers et de ramener vers les soins en collaboration avec le programme Ambassadrices Santé de Banlieues Santé et en collaboration avec les ressources du territoire.

Réitération du projet en 2026





#FOCUS : LA CARTE SOLIDAIRE DES AMBASSADEUR-ICES DE L'APA

Avril à juillet 2025

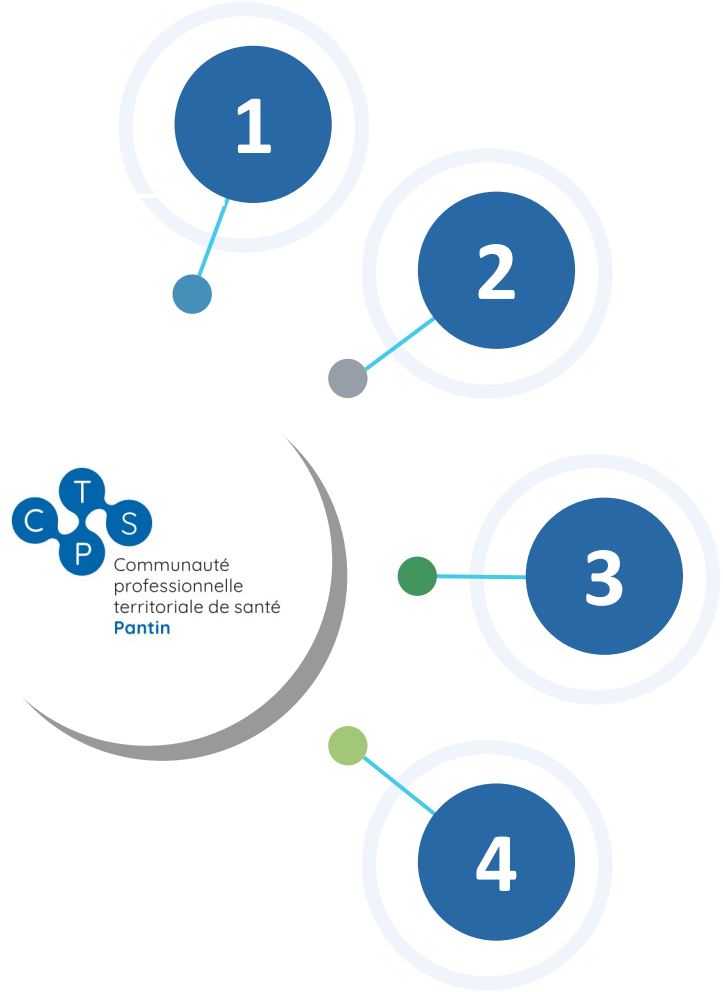
En 2025, les ambassadeur-ices de l'APA se sont réuni-es à **8 reprises**, avec une quinzaine de participant-es à chaque rencontre. Ces temps d'échange permettent aux personnes inscrites aux ateliers d'APA de la CPTS de prolonger la dynamique du programme : créer du lien, lutter contre l'isolement et la sédentarité. Au cours du printemps et de l'été, trois ateliers de co-construction ont abouti à une **carte des lieux conviviaux et de bien-être de Pantin**, présentée en juillet.

Elle sera diffusée lors d'une rencontre ouverte en 2026.

PERSPECTIVES

2026

Communauté
professionnelle
territoriale de santé
Pantin



Poursuivre et consolider le projet de santé

4 axes majeurs soutenus par la CPAM

Accès aux soins des publics les plus éloignés

- Faciliter l'accès à un MT et aux soins non programmés.
- Réitérer le projet d'aller vers en santé sexuelle, grâce à un projet de dépistage HPV en aller-vers et ramener vers le soin.
- Duplication du livret d'accès aux droits en santé pour les usager-ères du territoire.
- Maintenir l'accès à l'interprétariat en santé pour les professionnel-les de santé du territoire.
- Mise en place d'une collaboration avec le COMEDE.

Parcours Activité Physique Adaptée

- Stabilisation d'un dispositif annuel et déploiement aux 4 Chemins et à Bobigny pour les habitant-es des Courtillères
 - Dans une dynamique de parcours (complémentarité des ateliers)
 - De continuité (post-APA, ambassadeur-ices)
- Un enjeu pour 2026 :
 - Renforcement de l'engagement des prescripteur-ices et des participant-es
 - Consolider le post APA

Prise en soin et prévention des violences sur mineur-es

- Outillage aux professionnel-les de santé sur les questions de violences sur mineur-es.
- Mise en place d'un théâtre forum.
- Réalisation d'une cartographie territoriale.
- Organisation d'un forum interprofessionnel sur les violences sur mineur-es.

Prise en soin et prévention des violences basées sur le genre

- Réactualisation de la cartographie relative aux acteur-rices accompagnant les personnes victimes de violence.

Formation et diffusion de l'information

- Des rencontres mensuelles régulières
- Une stratégie de communication (newsletter, compte linkedin, site internet, etc.)
- Mise en place de formations AFGSU2 pour les professionnel-les adhérent-es de la CPTS
- Mise en place de Réunions de concertation pluriprofessionnelles sur les TND
- Mise en place d'un annuaire des professionnel-les de santé du territoire



MERCI !

Communauté
professionnelle
territoriale de santé
Pantin